

CONCILIER PRÉSERVATION DU BONOBO ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES POPULATIONS LOCALES

Le territoire de Bolobo, considéré comme une zone à haute priorité pour la conservation de la biodiversité, est riche en espèces végétales et animales. On y observe le célèbre singe Bonobo et l'éléphant. On note également la présence abondante du Wenge et plusieurs espèces de Entandrophragma.

La déforestation et l'application du feu dans la récolte du miel dans les ruches naturelles mettent en danger cette biodiversité. La création de sources de revenus permettant la régénération de la forêt va contribuer à la sauvegarde du Bonobo tout en garantissant des moyens de subsistance durable pour les populations locales.



R.D. CONGO

Coût total : **90 000 euros**

Durée : **3 ans**

Démarrage : **avril 2017**



Un projet mis en place par :



Et soutenu par :



Photos © François Nègre



Le site et sa biodiversité

Le territoire de Bolobo est considéré par l'ICCN (Institut Congolais pour la Conservation de la Nature) comme une zone à haute priorité pour la conservation de la biodiversité. On y observe le singe Bonobo et l'éléphant.

De plus le site est proposé pour l'inscription sur la liste des zones humides d'importance internationale. Il se trouve en effet dans l'axe transfrontalier du lac Télé-Lac Tumba, qui contient la plus grande masse d'eau douce continentale en Afrique. La conservation de cette masse d'eau contribue significativement à l'alimentation du complexe hydro-électrique d'Inga3 qui, si les projets d'extension étaient réalisés, pourrait permettre le développement énergétique propre du continent africain au cours du XXI^{ème} siècle.

Ce rôle dans la régulation de l'alimentation en eau du complexe pourrait à lui seul constituer une raison suffisante de protéger les forêts de ce territoire en particulier et de la Province de Mai-Ndombe en général.

Des enjeux majeurs

Le Code Forestier de la RDC autorise les communautés locales à créer des Forêts des Communautés Locales (FCL) afin de renforcer leur participation à la gestion durable des forêts, et ainsi développer des activités génératrices de revenus, leur permettant de devenir des acteurs de poids dans la lutte contre la pauvreté. Mais les populations autochtones ont besoin de soutiens techniques et financiers

pour sécuriser leur territoire traditionnel et les moyens manquent.

Par ailleurs, l'application du feu lors de la récolte du miel cause régulièrement des incendies et feux de brousse embrasant de grandes étendues des forêts préjudiciant ainsi à la biodiversité et l'habitat des Bonobos.

Malgré l'engouement pour l'apiculture qui s'explique par la recherche du miel pour la vente, la consommation notamment comme médicament et surtout la forte demande exprimée par les villes proches comme Kinshasa et Brazzaville, aucun projet d'apiculture n'a été initié dans les communautés locales. De plus, la situation de l'équité dans la gestion des ressources naturelles est encore faible. Les femmes et autres groupes vulnérables ou minoritaires sont faiblement impliqués dans la prise des décisions sur les affectations des terres. Pourtant ils représentent une composante importante.

Afin de lutter contre ces deux problématiques majeures, le projet prévoit de développer l'apiculture à titre pilote avec des ruches modernes permettant le développement économique de la population locale, et de créer et sécuriser des Forêts des Communautés Locales (FCL).

De plus, ce projet mènera des activités en rapport avec l'organisation, la structuration et le renforcement des communautés permettant la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles, l'amélioration de l'implication des femmes et des groupes minoritaires pour une justice sociale, économique et environnementale.

Des partenaires engagés

Créée en 1997 par des cadres universitaires et des villageois, l'organisation non gouvernementale **Mbou-Mon-Tour (MMT)** agit pour la conservation de l'environnement et le développement local en RDC.

MMT travaillera en collaboration avec des Comités Locaux de Développement et de Conservation pour développer le projet.

Le projet et les perspectives de changement

Le présent projet va permettre de soutenir la population locale à créer des forêts communautaires afin de sécuriser leur territoire traditionnel, limiter le braconnage et développer des activités génératrices de revenus tel que l'apiculture. Notre partenaire local soutiendra et accompagnera les pisteurs villageois sur le suivi et l'habitation des bonobos au sein des futures forêts communautaires. Cette activité permettra d'améliorer les connaissances sur le comportement et la localisation des bonobos afin de mieux les protéger.

De plus, en affectant des ruches modernes à chaque association de base et les éléments nécessaires pour la gestion de ces ruches, les partenaires locaux pourront connaître une avancée dans le domaine apicole dans la région. Le projet d'apiculture générera des ressources supplémentaires pour les populations riveraines des forêts des communautés locales et sera une contribution importante pour limiter les intrusions dans les zones de conservation.

Le projet permettra aussi la régénération rapide de la forêt à l'abri des destructions lors de la recherche des ruches naturelles et grâce à la pollinisation par les abeilles. En corollaire, la plantation des plantes mellifères autour de la zone de conservation participera au reboisement et à la conservation des forêts naturelles.

Les différentes formations que suivront les apiculteurs seront une occasion pour les modérateurs de rappeler l'importance de la conservation des ressources naturelles. Cette sensibilisation directe se propagera vers les communautés riveraines.

Principales réalisations en 2019

Conservation de la biodiversité

- Le nombre d'individus de Bonobo observé a augmenté de 10% entre septembre 2018 et septembre 2019 ;
- Le nombre de pièges détectés a baissé de 75% depuis 2016, en partie grâce aux patrouilles régulières anti-braconnage.

Développement économique et filières

- 60 membres ont été formés à l'élevage de reines (apiculture). Ils ont disséminé la formation à plus de 150 personnes dans l'ensemble des 6 villages ;
- 24 femmes ont participé à une formation d'écotourisme (accueil, hébergement, restauration) ;
- Le système d'énergie solaire a été installé (puissance de 1040 W fournie par 6 panneaux solaires) et permet l'éclairage intérieur et extérieur de la base de MMT ;
- Les installations sanitaires de la base de MMT sont alimentées en eau ;
- 60 membres (30 f / 30 h) ont participé à une formation de tissages du raphia afin de fabriquer divers objets d'artisanat ;
- 117 litres de miel et 73 kg de cires ont été obtenus des 36 premières ruches installées en début de projet ;
- 102 produits artisanaux ont été vendus par les artisans locaux et 1 564 kg de légumes ont été produits et vendus au cours du premier semestre 2019.

Social

- Les groupements d'épargne (60 femmes au total) ont permis le financement de champs communautaires de manioc, d'arachide et de maïs ;
- Les femmes ont été impliquées dans la prise de décisions et en tant qu'animatrices dans les réunions de CLDCs.